



## Editorial

Chères et chers membres, chères lectrices, chers lecteurs,

J'entends souvent que la forêt doit être entretenue. Cette affirmation est profondément malsaine pour nos rapports avec la nature, car elle omet de préciser un élément essentiel : la seule raison pour laquelle la forêt devrait être entretenue, c'est pour répondre aux attentes ou aux pressions des êtres humains.

En effet, la forêt vit par elle-même, même si nous ne sommes pas là pour l'approuver (ou l'éprouver), pour calculer les innombrables bénéfices qu'elle nous procure ou tenter, parfois vainement, de décider de son futur. Il me paraît nécessaire que notre société utilise et gère une partie de nos forêts, car les services ainsi fournis nous sont très précieux. Il s'agit de ces fameuses « fonctions forestières », telles que la production de bois, le stockage et le filtrage de l'eau, l'offre de lieux de ressourcement, la protection contre les dangers naturels, etc. Mais soyons très clair·e·s : ce que nous faisons-là, nous le faisons pour nous-mêmes et pas pour

la forêt. Souvent même, nous le faisons au détriment de celle-ci. Ce n'est donc pas à la forêt d'avoir de la gratitude envers nous, mais bien l'inverse.

Dans ce sens, il est intéressant de regarder l'*Action Pics & Cie* de Pro Natura Fribourg avec un autre regard. Les parcelles que nous achetons pour créer des réserves forestières, 7 hectares réalisés au jour où j'écris ces lignes, et près de 20 autres à venir dans les prochains mois, les protégeons-nous pour notre propre bénéfice ? Ou par acquis de conscience ? Ou alors pourrions-nous également changer de paradigme et les rendre à la nature en disant : « Merci, forêt, pour ce que tu nous donnes. Voici quelques humbles hectares que nous te rendons avec gratitude. Puisses-tu vivre à travers eux une dynamique naturelle et riche, en compagnie de tous les organismes qui participent à ton foisonnement ». Sans en faire un dogme, je souhaiterais davantage porter cette voix au monde forestier.

Un compromis entre cette approche et la sylviculture dominante classique n'a pas encore été trouvé, tout comme le reflète le résultat attristant de la votation sur l'Initiative biodiversité du 22 septembre 2024. C'est donc avec une vigueur renouvelée que nous continuerons notre engagement pour la forêt et pour la nature, sans omettre de saluer la décision du canton de créer de nouvelles zones de tranquillité. Dans ce rapport d'activités, vous pourrez découvrir nos sujets de travail principaux durant l'année 2024, et une idée de ce qui nous attendra en 2025.

Je vous souhaite chères lectrices, chers lecteurs, une lecture inspirante et motivante, et vous remercie pour votre engagement et pour l'intérêt que vous manifestez pour nos activités.

Léo Constantin  
Chef de projet Biodiversité en forêt

# Réserve naturelle et association

## Réserve naturelle du Vanil Noir

La saison touristique 2024 s'est passée sans incidents, comme espéré. Comme en 2022 et 2023, quatre ambassadrices et ambassadeurs nature ont à nouveau patrouillé dans la réserve, afin de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux de cet espace naturel. Un total de 201 heures de surveillance a été effectué. Les interactions avec le public se passent principalement de manière très positive. D'ailleurs, la majorité d'entre elles ne concerne pas des infractions au règlement de la réserve, mais permet avant tout de sensibiliser le public. Ce constat nous conforte dans l'idée qu'une bonne communication sur les enjeux écologiques et les règles est essentielle à la bonne conservation du site.

En dehors des enjeux stricts de protection, un grand travail au Vanil Noir est lié à l'exploitation des alpages. Dans ce cadre, notons que le contrat de bail à ferme pour l'alpage de Bounavaux a été renouvelé avec le fils de l'actuel exploitant. Ceci permettra aux activités agricoles de montagne de perdurer dans le magnifique cadre de la réserve.

## Réserve naturelle de l'Auried

La commission de l'Auried regrette le départ de Silvia Zumbach, membre de longue date. En tant que spécialiste des amphibiens et présidente (depuis 2005), elle a fortement marqué le travail de cet organe et contribué à la préservation et au développement de ce site de reproduction de batraciens d'importance nationale. Nous lui adressons ici un grand merci pour son engagement à titre honorifique !

Cette année, Pro Natura a renouvelé deux contrats d'entretien et les a adaptés aux connaissances actuelles. Il s'agit d'agriculteurs des environs qui exploitent et entretiennent les surfaces depuis de nombreuses années.

A l'occasion de l'intervention de la pelle mécanique, une paroi pour les martins-pêcheurs a été façonnée et un grand étang a été débarrassé de la vé-

gétation défavorable aux batraciens. La lutte contre la vergerette annuelle a été poursuivie en collaboration avec les exploitant·e·s, les bénévoles ainsi que, depuis peu, avec le Landschaftshof, qui a créé un groupe d'action spécial néophytes. Avec 49 excursions guidées sur le thème des amphibiens (510 participant·e·s) ainsi que 12 week-ends d'encadrement, le nombre de personnes guidées à travers la réserve a été similaire à celui des années précédentes.



Une nouvelle paroi a été aménagée à l'Auried pour permettre à l'élégant martin-pêcheur d'Europe, petit oiseau cavernicole figurant sur la Liste rouge, d'y nicher.

## Une réserve naturelle en pleine ville

Les abords de la route de la Glâne à Villars-sur-Glâne peuvent paraître banals, et pourtant, un surprenant biotope s'y trouve ! Ce talus herbeux, s'étirant entre la route et la voie ferrée, semble des plus ordinaires. Mais en regardant bien, on peut y observer des tas de pierres. Ces 4 niches pierreuses de 10 mètres de long chacune ont été aménagées sur les 2 parcelles acquises par la section il y a maintenant 20 ans afin d'y accueillir la coronelle lisse, une discrète couleuvre inoffensive. Avec les buissons plantés à la même époque, ces structures offrent



La fauche différenciée du talus routier et ferroviaire de Villars-sur-Glâne permet de préserver la faune sensible du site.

aujourd'hui un habitat très intéressant pour plusieurs espèces de reptiles, sauterelles, criquets et papillons rares dans la région de Fribourg. C'est ce que démontrent les résultats d'une étude menée par un bureau d'écologie mandaté en 2024. L'étude offre des pistes pour adapter au mieux les mesures d'entretien de la végétation et maintenir un habitat de qualité pour les espèces cibles sur le long terme, ainsi que pour lutter plus efficacement contre les plantes invasives qui, elles aussi, apprécient un peu trop ce milieu précieux.

## Association

La section souhaite la bienvenue à Morgane Bättig qui a rejoint le secrétariat de Pro Natura Fribourg début octobre en tant que cheffe de projets politiques et juridiques et responsable de la réserve naturelle du Vanil Noir. Avocate et habitante de Fribourg, elle travaille à 70% pour notre section. Aucun changement du côté du comité, dont les 12 membres ont suivi avec toujours autant d'intérêt, d'expertise et de détermination les différentes affaires qui ont occupé Pro Natura Fribourg au cours de cette année. Nous les remercions pour leur précieux engagement en faveur de la nature !



Morgane Bättig est la nouvelle cheffe de projets politiques et juridiques et responsable de la réserve naturelle du Vanil Noir pour la section.

📷 Deux fois par semaine, découvrez les actualités nature de notre section en nous suivant sur [instagram.com/pronatura\\_fribourg](https://www.instagram.com/pronatura_fribourg)

✉ Recevez régulièrement nos actualités et offres nature incontournables par courriel en vous abonnant à notre newsletter. [pronatura-fr.ch/fr/inscription-la-newsletter](https://pronatura-fr.ch/fr/inscription-la-newsletter)

# Action Pics & Cie

## Extensions des réserves

Dans le dernier rapport d'activités, écrit huit mois après le lancement de notre action *Pics & Cie*, nous avons présenté la première parcelle acquise, à Berlens. Aujourd'hui, les propriétaires voisins n'ont pas pu être convaincus du projet, mais d'autres parcelles dans d'autres coins du canton ont pu être achetées, ou sont en passe de l'être. Citons une parcelle à Vaulruz et une autre à Tafers. Cette dernière, une hêtraie mixte de 1 hectare, présente un bon potentiel d'extension aux parcelles voisines. En effet, même s'il est toujours bon d'avoir des surfaces, aussi petites soient-elles, qui peuvent évoluer selon une dynamique naturelle, une règle écologique importante veut que plus une surface est grande, plus l'effet positif pour la biodiversité se renforce. Nous cherchons donc toujours à pouvoir agrandir nos réserves existantes. Dans ce sens, le « Canada », proche de Gletterens, est un exemple réjouissant. Nous avons hérité il y a quelques années d'une minuscule parcelle de forêt dans ce secteur. En 2024, nous avons eu l'opportunité d'acheter plus de 5 hectares juste à côté, au cœur de la Grande Cariçaie, ce qui permettra de lancer un projet de connexion entre les deux parcelles.

## Activité "Trou de Pics"

Une nouvelle activité éducative en forêt a été testée avec une classe du CO. Les élèves ont pu chercher et étudier les « arbres habitats », ces arbres extrêmement précieux pour la biodiversité, mais malheureusement trop rares dans nos forêts de production. L'activité, un succès, sera répétée en 2025.



Un groupe d'élèves présente l'arbre habitat qu'ils ont étudié, un hêtre probablement centenaire.

## Rencontre nationale *Pics & Cie*

En plus de notre section fribourgeoise, les sections Pro Natura d'Argovie, Bâle, Zurich, Schaffhouse et des Grisons mènent également leurs actions régionales *Pics & Cie*. Les approches et les projets sont différents, mais l'objectif premier reste le même : promouvoir la biodiversité en forêt. Cette année, la rencontre nationale a eu lieu dans notre canton, à Gletterens plus précisément, ce qui a permis de favoriser l'échange d'expériences et de discuter entre pairs des thématiques et difficultés rencontrées.

## Achat de terrains

Nous cherchons à acquérir ou à protéger des surfaces de forêt, afin de donner plus de place à la dynamique naturelle pour nos arbres et nos espaces boisés. Si vous êtes propriétaire, en cas d'intérêt ou de questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Visitez notre site Internet [pronatura-fr.ch/fr/foret](https://pronatura-fr.ch/fr/foret)  
ou écrivez-nous directement : [leo.constantin@pronatura.ch](mailto:leo.constantin@pronatura.ch)

# Initiative biodiversité

Le 22 septembre dernier s'est achevée la plus grande campagne politique jamais menée par Pro Natura Suisse, celle en faveur de l'initiative biodiversité. Dans une démarche constructive et fondée sur des faits, nous avons parcouru le canton pour aller à la rencontre de la population, engager le dialogue et expliquer de manière pédagogique les causes et conséquences de la crise de la biodiversité. Grâce à notre initiative, la biodiversité a pu occuper une place sans précédent dans le débat public.

À Fribourg, des personnalités de la société civile issues de tous horizons et des politicien·ne·s de tous bords se sont fermement mobilisé·e·s pour la biodiversité. Beaucoup d'agricul-

trices·eurs ont tenu à montrer que l'initiative ne ciblait pas leur secteur d'activité, mais qu'au contraire, la biodiversité leur offrait des services indispensables.

Malgré nos efforts, le résultat nous laisse amers et anxieux, car le problème ne disparaît pas avec cette votation : la biodiversité en Suisse est hautement menacée, et avec elle, notre qualité de vie. Nous avons sans aucun doute payé le prix des initiatives phytosanitaires passées et nous n'avons pas réussi à faire face à l'agressivité des opposant·e·s, qui n'ont pas hésité à prendre de grandes libertés avec les faits. Nous devons désormais saisir tous les leviers à notre disposition pour préserver ce

qui constitue les bases mêmes de notre existence.



De nombreux stands et actions d'information ont été organisés à travers le canton dans le cadre de la campagne en faveur de l'Initiative biodiversité, comme ici au Lac Noir.

# Politique de protection de la nature

Comme chaque année, l'activité juridique de notre association constitue un volet essentiel pour la protection de la nature dans le canton de Fribourg. En effet, de nombreux projets, principalement de construction, ne respectent pas certaines dispositions légales. Nous nous engageons pour que les lois sur la protection de la nature soient davantage respectées dans les projets, que les besoins de la nature soient mis sur un pied d'égalité avec ceux de notre société ou de personnes privées. Notre moyen d'action le plus fréquent est le dépôt d'oppositions. Ceci force l'autorité compétente à statuer sur nos arguments, permet d'ouvrir la discussion avec la partie adverse et, dans de nombreux cas, aboutit à des conciliations et des mesures de compensation. Dans certains cas toutefois, si la partie opposée refuse de suffisamment prendre en compte la nature et que nous estimons les enjeux importants, nous décidons de déposer un recours au tribunal cantonal.

## Recours et oppositions

Dans ce sens, un excellent exemple de 2024 est le recours déposé mi-juillet auprès du Tribunal cantonal fribourgeois (TC), dans le but d'éviter la destruction d'un habitat de très haute valeur à Crésuz, abritant notamment deux espèces d'oiseaux sur la liste rouge et prioritaires au niveau national. La zone, menacée par un projet de construction de villas individuelles, n'avait pas été intégrée pour protection au plan d'aménagement local (PAL communal), alors



© Lucie Dupertuis

**La parcelle constructible sise à Crésuz représente un habitat pourtant précieux pour de nombreuses espèces protégées. Ce précieux biotope sera-t-il finalement mis sous protection ?**

que d'autres objets de moindre valeur l'étaient. Ce recours se base non seulement sur la Loi sur les forêts, mais également sur la Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) : c'est à tort que la présence de ce biotope a été niée par l'autorité précédente. D'un point de vue politique, ce cas de figure illustre parfaitement un principe qui nous est cher, celui que les biotopes dignes de protection doivent être protégés et ne peuvent pas être détruits au profit d'intérêts privés.

Un recours a également été déposé en septembre 2024, dans le but d'assurer la protection maximale d'un bas-marais d'importance nationale situé dans la commune de Fräschels. Il est notamment soulevé que le règlement communal d'urbanisme ne prend pas suffisamment en compte la zone tampon

nécessaire à la protection hydrologique du marais. Enfin, un recours a été interjeté auprès du TC pour empêcher l'abattage d'un noyer sis en zone agricole à La Roche.

Parmi les autres oppositions effectuées, relevons enfin celle qui concerne le projet de construction d'un nouvel abattoir à volailles de Micarna à St-Aubin. Contrairement aux cas précités, directement liés à la LPN, cette dernière est motivée principalement par la thématique de la pollution des eaux et par l'impact climatique d'un tel projet, dans le sens du récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme en faveur des Aînés pour le climat.

## Droit de recours des associations

Ce droit est fondamental pour la protection de la nature, car il permet à la nature d'être représentée valablement dans les projets et de faire respecter les lois sur la protection de la nature et de l'environnement. Durant sa session d'automne, le parlement a accepté de réduire l'étendue de ce droit. Cette réduction concerne les projets de construction en zone à bâtir dits de « petite taille », soit d'une surface de plancher de moins de 400 m<sup>2</sup>. Avec les débats parlementaires visant à empêcher les associations à faire recours à la Cour européenne des droits de l'Homme, nous constatons que le droit de faire entendre la voix de la nature est de plus en plus réduit.



© Lucie Dupertuis

**Vue du bas-marais de Fräschels auquel la section souhaite voir attribué un meilleur périmètre de protection.**

# Projets

## Valorisation des espaces verts en milieu bâti

Si les années précédentes ont été marquées par l'aménagement de parcelles appartenant à chaque fois à un seul propriétaire, la toute fin d'année 2023 marque un tournant pour notre projet *Valorisation des espaces libres en milieu bâti*.

En effet, la concrétisation d'une valorisation d'envergure a vu le jour au Schönberg à Fribourg au sein de la copropriété le Pré du Verger. Les copropriétaires ont réussi à se mettre d'accord pour valoriser plus de 2'500 m<sup>2</sup> de terrains situés tout autour de la PPE. Les mesures sont nombreuses et diverses : la mise en place de surfaces rudérales, l'installation de petites structures (troncs, tas de branches, murgiers), la plantation d'arbustes et de plantes grimpantes et couvrantes et l'ensemencement de prairies fleuries.

Il s'agit d'un exemple parfait pour illustrer non seulement le grand potentiel d'amélioration des surfaces libres en milieu urbain mais également la cohabitation pleine de promesses entre biodiversité et milieu bâti. Ainsi, chamois, renards, hérissons, abeilles sauvages et autres insectes cohabitent en toute quiétude avec les copropriétaires. La cohabitation est ici l'élément-clé,

puisqu'il ne s'agit pas de bannir l'être humain des secteurs valorisés mais de redonner une place à la nature. Dans ce projet, la place de jeux côtoie la prairie fleurie, les troncs d'arbres couchés deviennent des bancs et les arbustes fournissent de l'ombre bienvenue durant

les chaudes journées d'été.

Nous espérons que ce projet au Schönberg, relayé par les médias durant l'été 2024, en inspire d'autres, qu'il s'agisse de propriétaires privé·e·es, de copropriétaires ou de gérances.



La section se réjouit de la série d'aménagements en faveur de la nature qui ont pu être mis en place au sein d'une co-propriété du quartier du Schönberg à Fribourg dans le cadre de son projet de valorisation des espaces verts.

# Education et sensibilisation

## Nature à la carte - Un beau succès pour notre nouvelle offre Biodiversité

Venant compléter les thèmes chauves-souris et amphibiens, la nouvelle offre Biodiversité, destinée aux classes d'école du cycle 3, a connu un franc succès pour cette année de lancement. 14 classes (pas moins de 260 adolescent·e·s) ont suivi cette activité de 90 minutes qui leur a permis de découvrir la biodiversité aux alentours de leur bâtiment scolaire. Grâce à une observation de leur environnement, à un jeu de rôle et à des discussions,

les élèves ont découvert de manière ludique ce qu'est la *biodiversité*, ce terme si souvent utilisé, et ce qu'ils et elles peuvent faire concrètement pour aider à freiner la perte de cette biodiversité.

Les dossiers pédagogiques, les informations et les formulaires d'inscription de ces 3 offres sont disponibles sur la plateforme culturelle du Service de la culture du canton de Fribourg, Culture & Ecole.

Grâce au soutien du canton de Fribourg via le portefeuille d'actions pour la biodiversité en milieu bâti de la Stratégie cantonale biodiversité, les classes peuvent avoir accès gratuitement à l'offre *Nature à la carte - Biodiversité*, pour autant qu'elles s'engagent à mettre en place une mesure pour la nature autour de leur école.

## Excursions guidées au Vanil Noir

Bouquetins, marmottes, orchidées ou encore gypaètes - la faune et la flore de la réserve naturelle du Vanil Noir ne cessent d'émerveiller les promeneur·se·s. Pour apprendre à mieux les connaître, nous avons proposé cette année 5 excursions sous l'œil expérimenté de 2 rangers et accompagnateur·trice·s en moyenne montagne. Nouveauté cette année ; une sortie destinée aux enfants qui a attiré 8 curieux·ses de nature. Au total, ce sont plus de 30 personnes qui ont montré de l'intérêt aux excursions guidées, dont une a malheureusement dû être annulée en raison des risques d'orages dans la zone.



8 enfants ont eu la chance de pouvoir observer la faune et la flore peuplant le Vanil Noir lors de l'excursion de la fin juillet leur étant destinée.

## Balade sur le thème des araignées

Les participant·e·s de notre assemblée générale 2024 ont eu la chance de partir à la découverte d'un animal banal mais néanmoins mal connu : l'araignée. En compagnie de 2 éminents spécialistes du sujet, ils·elles ont pu découvrir la richesse des formes et des stratégies adoptées par cet animal surprenant. Détails et inscription à notre prochaine assemblée dès janvier 2025.



Découverte d'une mue de libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*) fraîchement émergée lors de l'excursion aux marais de Guin, le 26 mai.

## Fête de la nature

Pro Natura Fribourg a proposé deux excursions sur les traces du putois, l'animal de l'année Pro Natura, le dimanche 26 mai à l'occasion de la Fête de la Nature. Il est rare d'observer ce discret carnivore en plein jour, mais la quarantaine de participant·e·s a découvert le terrain de chasse que lui offrent les marais de Guin sous la houlette d'une biologiste spécialiste. Le putois se régale en effet principalement d'amphibiens, animaux que le public a eu la chance d'observer ce jour-là, tout comme les nombreux insectes et autres oiseaux peuplant ce milieu humide d'importance nationale.

**Intéressé·e par nos prochaines activités 100% nature ? Nous vous proposons un calendrier pour ne plus rater aucune date ! A découvrir dans votre magazine Pro Natura du mois de mars 2025.**

## Rallye forestier

Le soleil était au rendez-vous pour accueillir les participant·e·s de notre désormais traditionnel événement annuel tout public qui s'est déroulé au Lac Noir le dimanche 15 septembre dernier. Ce sont au total plus de 160 personnes qui ont visité les 7 postes thématiques bilingues qui ponctuaient le chemin longeant les berges du lac et la forêt qui le borde. De nombreuses activités ont permis à un public de tous âges de découvrir l'univers forestier en faisant appel à ses connaissances ainsi qu'à ses 5 sens ; traces d'animaux, quizz, recherche d'arbres ou encore parcours sensoriel. La section se réjouit de ce succès et remercie le Service cantonal des forêts et de la nature et le Parc naturel régional Gruyère-Pays d'Enhaut pour leur participation sur deux des postes proposés.



Le public a découvert avec intérêt les activités qui lui étaient proposées à l'occasion de la journée du 15 septembre organisée au Lac Noir sur le thème de la forêt.

## Impressum

Pro Natura Fribourg  
Rue St-Pierre 10, 1700 Fribourg  
026 422 22 06  
pronatura-fr@pronatura.ch  
IBAN CH26 0839 0038 5950 1000 8

Décembre 2024

**Textes :** Morgane Bättig, Stéphanie Chouleur, Léo Constantin, Lucie Dupertuis, Emanuel Egger, Sylvie Rotzetter, Léo Tinguely

**Traduction :** Julia Gremminger, Sylvie Rotzetter, Hansruedi Voelkle

**Photos :** Pro Natura et Pro Natura Fribourg, sauf mention spéciale

**Photo de couverture :** Une partie de ce très vieux chêne a été laissée sur place après sa chute. Une foule d'organismes le peuplera jusqu'à sa décomposition complète, dans plusieurs décennies © Stéphanie Chouleur

**Mise en page :** Joana Henrique

**Impression :** Le CRIC à Marly

**Tirage :** 100 ex. français, 100 ex. allemand

**Pro Natura Fribourg**

**Fribourg**

---

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

**SUR LE CONTRÔLE RESTREINT**

**à l'assemblée générale des membres**

**relatif aux comptes annuels de l'exercice**

**arrêté au 31 décembre 2024**

---

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

à l'assemblée générale de

**Pro Natura Fribourg**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de Pro Natura Fribourg, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

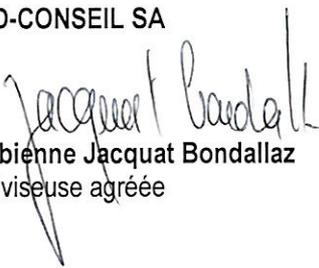
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 6 mars 2025

**FID-CONSEIL SA**

  
**Fabienne Jacquat Bondallaz**  
Révisseuse agréée

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**

(avec chiffres comparatifs 2023)

(exprimés en CHF)

<b>ACTIF</b>	<b><u>2024</u></b>		<b><u>2023</u></b>	
<u>Actifs circulants :</u>				
Trésorerie				
· Caisse	16.70		110.65	
· Avoirs en banque	418'997.95	419'014.65	427'437.92	427'548.57
Autres créances à court terme				
· Compte courant ProNatura CH	109'315.06		96'768.11	
· Impôt anticipé à récupérer	1'013.15	110'328.21	217.05	96'985.16
Actifs de régularisation		13'437.55		868.00
Total actifs circulants		<u>542'780.41</u>		<u>525'401.73</u>
<u>Actifs immobilisés :</u>				
Immobilisations financières				
· Dépôt de garantie de loyer		7'022.10		6'990.05
Immobilisations corporelles meubles				
· Informatique	4'200.00		6'000.00	
· Mobilier de bureau	200.00	4'400.00	400.00	6'400.00
Immobilisations corporelles immeubles				
· Forêt de Portalban	16'808.90		0.00	
· Forêt de Tafers	8'800.00		0.00	
· Forêt Berlens	5'532.00		5'532.00	
· Terrain Villarepos	2.00		2.00	
· Terrain Lovens	1.00		1.00	
· Terrain Portalban	1.00		1.00	
· Terrain Granges-de-Vesin	1.00		1.00	
· Terrain Kleinbösingén	1.00		1.00	
· Terrain Villars-sur-Glâne	1.00		1.00	
· Terrain Neirivue	1.00	31'148.90	1.00	5'540.00
Total actifs immobilisés		<u>42'571.00</u>		<u>18'930.05</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b><u>585'351.41</u></b>		<b><u>544'331.78</u></b>

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2024**

(avec chiffres comparatifs 2023)

(exprimés en CHF)

<b>PASSIF</b>	<b><u>2024</u></b>	<b><u>2023</u></b>
<u>Capitaux étrangers à court terme :</u>		
Dettes résultant de prestations de services	4'184.35	3'077.95
Passifs de régularisation	3'892.95	19'328.30
Total capitaux étrangers à court terme	<u>8'077.30</u>	<u>22'406.25</u>
<u>Capitaux étrangers à long terme :</u>		
Provisions	353'622.14	300'947.68
Total capitaux étrangers à long terme	<u>353'622.14</u>	<u>300'947.68</u>
<u>Capitaux propres :</u>		
Capital	220'977.85	84'840.21
Bénéfice de l'exercice	2'674.12	136'137.64
Total capitaux propres	<u>223'651.97</u>	<u>220'977.85</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>585'351.41</u></b>	<b><u>544'331.78</u></b>

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024**

(avec chiffres comparatifs 2023)

(exprimés en CHF)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Produits nets :</b>		
Produits des ventes de prestations de services		
· Péréquation financière	339'775.89	369'970.00
· Cotisations	82'967.00	62'710.00
· Financement réserves Vanil Noir	40'231.80	39'725.70
· Financement projets	33'660.95	48'242.00
· Financement politique et juridique	21'490.85	5'357.30
· Financement projets éducation à l'environnement	5'892.60	10'757.00
· Financement réserves naturelles	4'289.70	0.00
· Dons divers	3'833.15	13'884.70
· Entrées diverses	120.00	222.80
	<hr/>	<hr/>
<b>Produits nets</b>	<b>532'261.94</b>	<b>550'869.50</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Frais de personnel	303'081.63	242'561.93
Charges pour projets	130'215.95	120'377.55
Frais de locaux		
· Loyers	16'767.00	16'524.00
Autres charges d'exploitation		
· Frais généraux	9'763.05	10'499.97
· Soutien à des tiers	4'095.00	3'745.00
· Frais pour activités	0.00	1'026.55
	<hr/>	<hr/>
Charges d'administration et d'informatique		
· Charges d'assemblée générale	7'519.73	8'248.35
· Charges de bureau	4'775.80	6'230.25
· Téléphone	1'247.15	1'014.50
· Charges de communication	570.00	0.00
· Frais de port	319.10	205.55
	<hr/>	<hr/>
Charges de publicité		
· Sponsoring	1'388.41	269.49
	<hr/>	<hr/>
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>52'519.12</b>	<b>140'166.36</b>
	<hr/>	<hr/>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(suite)

(exprimés en CHF)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>52'519.12</b>	<b>140'166.36</b>
Amortissements	3'022.25	4'222.70
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION AVANT INTERETS</b>	<b>49'496.87</b>	<b>135'943.66</b>
<u>Résultats financiers :</u>		
· Produits financiers	2'346.05	672.20
· Intérêts et frais bancaires	-168.80	-162.02
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>51'674.12</b>	<b>136'453.84</b>
<u>Charges exceptionnelles, uniques ou hors période :</u>		
· Charges exceptionnelles	-49'000.00	-316.20
<b>BENEFICE ANNUEL</b>	<b>2'674.12</b>	<b>136'137.64</b>
<b>BENEFICE AU BILAN, en début d'année</b>	<b>220'977.85</b>	<b>84'840.21</b>
<b>BENEFICE AU BILAN, en fin d'année</b>	<b>223'651.97</b>	<b>220'977.85</b>